



HAL
open science

En quoi la notion de degré diffère-t-elle de la notion d'intensification ? Le cas des adverbes intensifieurs

Lucile Bordet

► To cite this version:

Lucile Bordet. En quoi la notion de degré diffère-t-elle de la notion d'intensification ? Le cas des adverbes intensifieurs. Journée d'étude Agrégation option C - l'expression du degré, Jan 2014, Bordeaux, France. hal-01624051

HAL Id: hal-01624051

<https://hal.science/hal-01624051>

Submitted on 26 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EN QUOI LA NOTION DE DEGRÉ DIFFÈRE-T-ELLE DE LA NOTION D'INTENSIFICATION ? LE CAS DES ADVERBES INTENSIFIEURS¹

Lucile BORDET

Université Jean Moulin – Lyon 3

Introduction

En consultant des dictionnaires généralistes et spécialisés l'on constate que les limites entre la notion de « degré » et la notion d'« intensification » sont souvent floues, les définitions de l'une et de l'autre de ces notions étant fréquemment incomplètes et parfois similaires. Par ailleurs, les acceptions des notions de « degré » et d'« intensification » recensées dans la littérature contribuent à cette impression de brouillage des frontières. En effet, il n'est pas rare, selon les ouvrages consultés que « degré » et « intensification » soient utilisés de manière interchangeable. Nous pensons en particulier à D. Bolinger [1972] qui utilise le terme de « *degree words* » pour référer, entre autres, à ce que la majorité des autres linguistes nomment « *intensifiers* » et ce que nous appellerons « intensifieurs ». Dans le cadre de cet article, nous prêterons une attention particulière à ce type de marqueurs du degré et de l'intensification dans notre tentative de distinction des deux notions puisque les adverbes intensifieurs sont souvent définis comme relevant de l'un ou l'autre des phénomènes. Il conviendra alors de déterminer si les intensifieurs permettent davantage l'expression du « degré » ou de l'« intensification ».

L'interchangeabilité apparente des termes « degré » et « intensification » impliquerait-elle que ces deux notions recouvrent des réalités identiques ? S'il existe deux substantifs, l'on peut avancer sans prendre trop de risque que chacun de ces noms correspond à une notion particulière. Où se trouve alors la limite ? Quels sont les points de recoupement ? De divergence ? Un certain nombre de questions se posent : tout procédé d'intensification fait-il état d'un degré plus ou moins élevé de l'élément modifié ? Tout marqueur de l'expression du « degré » relève-t-il du phénomène d'intensification ? Enfin, que dire du terme d'« intensification » lorsque l'on réfère notamment à un degré minorant de l'élément modifié ?

Pour répondre à ces questions, nous proposerons tout d'abord une définition des notions de « degré » et d'« intensification » en suivant les dictionnaires généralistes, puis nous examinerons les définitions proposées par les dictionnaires de linguistique et autres ouvrages de référence. Dans un deuxième temps, nous montrerons dans quelle mesure ces deux notions peuvent se recouper sans pour autant être identiques en tous points. Finalement, nous tenterons de déterminer si les adverbes intensifieurs constituent davantage des marqueurs de degré ou d'intensification.

¹ J'adresse tous mes remerciements à Denis Jamet pour sa relecture attentive ainsi que ses précieux conseils et encouragements lors de la rédaction de cet article.

Définition de la notion de « degré »

Selon F. Gaffiot [1934], le nom « degré » provient du latin *gradus* qui signifie « un pas, une marche ». *Le Trésor de la Langue Française* [2013] définit la notion de « degré » de la manière suivante :

Intensité relative d'un phénomène ; son évaluation dans une échelle de mesure.

La place [qu'occupe un élément] sur une échelle d'intensité croissante ou dans un ensemble progressif.

Cette définition met en relief la notion d'« échelle » et, par là même, de hiérarchie entre les éléments que l'on peut ordonner sur cette échelle, d'où la signification actuelle du terme qui implique une organisation hiérarchisée le long d'une échelle métaphorique sur laquelle chaque échelon correspond à un degré plus ou moins élevé de l'élément modifié. Elle relie également le degré à la notion d'« intensité », tout en précisant le caractère relatif de celle-ci. L'emploi de l'adjectif « relatif » a toute son importance puisqu'il spécifie que l'expression du « degré » se fait de manière nuancée.

J. Dubois *et al.* [1973 : 101] définissent le degré ainsi :

Les degrés de comparaison sont des indices affectés à un adjectif (ou un adverbe) qui représentent une qualité susceptible d'être plus ou moins élevée, plus ou moins intense. Le degré peut être envisagé en lui-même, indépendamment de toute comparaison avec d'autres êtres ou objets (degré absolu) ou par comparaison avec d'autres êtres ou objets (degré relatif).

Cette définition met l'accent sur le caractère relatif ou absolu que peut revêtir le degré. Toutefois, nous pensons que le degré absolu ne peut réellement être envisagé indépendamment de tout autre objet. Observons par exemple l'utilisation du superlatif *best* dans les exemples ci-après :

- (1) **Ted**: Dudes, I'm sure party number five is awesome, but it's not the *best* party in New York. *HIMYM* S1E11
- (2) **Ted**: You know, I've always found that the *best* way to get over a failed relationship is to celebrate someone else's successful one. *HIMYM* S1E12

Dans l'exemple (1), l'utilisation de *best* qui évoque le degré absolu ne semble possible que par rapport à d'autres types de fêtes, comme on peut le voir avec la référence explicite à une « *party number five* ». En (2), l'énonciateur évoque la meilleure façon de se remettre d'une relation, impliquant que les moyens d'y arriver sont multiples. Il semblerait donc qu'il y ait toujours un point de repère, même implicite, pour exprimer le degré absolu.

Définition traditionnelle de l'intensification

Selon *Le Trésor de la Langue Française* [2013], l'intensification se définit comme l'« [a]ction d'intensifier ou de s'intensifier ; résultat de cette action ». Cette définition apparaît quelque peu tautologique et n'aide guère à saisir les implications sémantiques du

terme. *Le Petit Robert de la Langue Française* [2013]² propose la définition suivante : « l'action d'intensifier ou de s'intensifier », soit une définition partiellement identique à la précédente et qui, de fait, n'est guère plus satisfaisante. La définition du verbe semble plus aboutie et pertinente. « Intensifier » est défini comme « rendre plus intense (au prix d'un effort). Augmenter. Amplifier. Renforcer ». Le verbe « intensifier » découle de l'adjectif « intense » qui, lui-même, est défini ainsi :

Qui agit avec force, et par extension qui dépasse la mesure ordinaire. Extrême.
Fort.

La notion d'« extrémité » présente dans cette définition devra faire l'objet d'une discussion. Serait-ce à dire que tout phénomène d'intensification dénote le caractère extrêmement fort ou extrêmement faible de l'élément qui est modifié ? N'y a-t-il pas au contraire une gradation dans l'intensification ? Nous reviendrons sur ce point lorsque nous tenterons de différencier la notion d'« intensification » de celle de « degré ». Soulignons par ailleurs que l'étymologie latine semble particulièrement pertinente pour comprendre ce que recouvre le phénomène d'intensification, par opposition au degré. F. Gaffiot [1934], dans son dictionnaire éponyme, indique que le verbe « *intendo* », dont est issu l'adjectif « intense », pouvait avoir différentes acceptions. Parmi celles-ci figure le sens premier « tendre dans une direction », mais aussi « tendre vers, diriger » au sens figuré et par extension « porter son attention sur », « donner de la tension, raidir », « donner de l'intensité, augmenter » et enfin « soutenir, avancer, prétendre ». L'adjectif « *intensus, a, um* » (4 siècles après J.C.), quant à lui, pouvait signifier « intense », « violent », mais également « attentif ». Cela est à relier au but premier de l'intensification qui consiste à attirer, orienter, diriger l'attention de l'auditoire sur les propos énoncés en ayant recours à diverses stratégies d'insistance ou d'exagération par exemple. En d'autres termes, il s'agit de stratégies qui visent à rendre l'auditoire attentif à l'énoncé ou au segment d'énoncé qui porte la marque d'intensification.

La définition des intensifieurs que propose le *Merriam Webster* [2013] semble confirmer cette fonction :

[*count*] *grammar*: a word (such as *really* or *very*) that gives force or emphasis to a statement.

L'accent est mis sur le phénomène d'emphase qui résulte de l'intensification. La notion d'« emphase » signifiait à l'origine « énergie, force expressive ». Il s'agit selon *Le Petit Robert de la Langue Française* [2013] d'un emploi vieilli. Par extension, ce terme est aujourd'hui utilisé dans l'acception suivante : « insistance, exagération ». C'est cette insistance ou exagération qui permettrait à l'énonciateur d'attirer l'attention de son auditoire.

Il ressort de ces premières remarques étymologiques une différence de fonctionnement entre l'expression du « degré » et celle de l'« intensification ». Alors que l'intensification aurait pour but d'attirer l'attention de l'auditoire, cela ne semble pas être le cas de l'expression du « degré » qui ne ferait qu'indiquer le positionnement plus ou moins élevé d'un élément donné sur une échelle par rapport à un étalon.

² Dictionnaire en ligne disponible via l'intranet de notre université.

Les *Dictionnaires Garnier* [2013]³ indiquent que la 8^{ème} édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* [1932] propose la définition suivante du verbe « intensifier » :

Fournir un effort, faire preuve d'une activité plus intense, plus considérable.

La formulation employée (« plus intense, plus considérable ») semble indiquer que l'intensification se fait par palier, par degré, et *de facto* n'implique pas toujours la notion d'« extrémité » évoquée dans la définition précédente. Cette définition paraît particulièrement pertinente car, à l'instar de la définition proposée ci-dessus par *Le Petit Robert de la Langue Française* [2013], l'accent est mis sur l'effort à fournir pour effectuer l'action d'intensifier un élément donné. Dès lors, on peut envisager que l'énonciateur qui intensifie tout ou partie de son énoncé le fait au prix d'un effort supplémentaire que ne lui aurait pas coûté la production d'un énoncé dit « neutre » ou encore non marqué, c'est-à-dire dépourvu de marque d'intensification. C'est un aspect sur lequel nous reviendrons.

Intensification, intensifieurs et degré dans les dictionnaires spécialisés

Ces premiers éléments de définition appellent plusieurs commentaires. Notons tout d'abord que rares sont les dictionnaires généralistes (de langue française ou anglaise) consultés qui offrent des définitions linguistiques du substantif « intensification ». En effet, nous avons relevé essentiellement des définitions qui renvoient à l'emploi général, c'est-à-dire non linguistique, du verbe ou du nom (lorsqu'ils contiennent une entrée pour ce dernier), ou bien dans certains cas, des définitions plus spécifiques qui relèvent des domaines religieux ou agricoles. Nous avons par ailleurs constaté que le terme « intensification » est généralement absent des dictionnaires de linguistique et autres ouvrages spécialisés de langue française ou anglaise. Par contraste, le terme « degré » y est nettement plus présent.

Dans les divers dictionnaires de linguistique française ou anglaise que nous avons consultés, force est de constater que l'intensification demeure un phénomène rarement abordé, et souvent défini de manière assez vague, de telle sorte qu'il est parfois ardu de saisir ce qu'englobent véritablement les définitions proposées. Par ailleurs, les définitions que nous avons relevées se bornent souvent aux adverbes intensifieurs, faisant fi de tout autre procédé⁴.

J. Dubois *et al.* [1973 : 264], utilisent le nom « intensif » pour renvoyer à ce que nous appelons « intensifieurs » :

On appelle *intensifs* les noms, adjectifs, adverbes ou verbes formés avec un préfixe ou un suffixe qui indique un degré élevé de la propriété indiquée par la racine. Les préfixes *ultra*, *extra*, *super*, *sur*, etc., ont servi à former des intensifs comme *ultraconfidentiel*, *extradur*, *supermarché*, *surdéveloppé*.

J. Dubois *et al.* [1973] adoptent une position lexicologique et sémantique en orientant leur définition des intensifs uniquement sur les préfixes et les suffixes qui les composent. De ce fait, elle diffère grandement des autres définitions des intensifieurs que nous avons

³ Il s'agit d'un corpus réunissant 24 dictionnaires de langue française. Ils sont accessibles via le site de mon université à cette adresse : <http://www.classiquesgarnier.com/numeriquebases/index.php?module=App&action=FrameMain>.

⁴ Pour une typologie des procédés d'intensification voir E. Benzinger [1971].

relevées. De plus, ils n'envisagent que les phénomènes d'intensification que nous appellerons « majorante ».

G. Mounin [2006 : 180] utilise la même terminologie que J. Dubois *et al.* mais offre une définition plus traditionnelle. Il définit les intensifs comme suit :

Gram – On appelle intensif une forme linguistique (souvent dérivée) qui donne au sens d'une forme voisine une intensité plus forte, qui le porte à un degré plus élevé : des adverbes comme *très* et *énormément* sont des intensifs. Dans certaines langues, une marque formelle distingue l'intensif.

Cette définition semble reposer essentiellement sur les adverbes intensifieurs mais mélange les notions de « degré » et d'« intensification ».

D. Crystal [1994 : 189] donne la définition suivante d'un intensifieur (« *intensifier* ») :

A word (adverbial or adjectival in function) which has a typically heightening effect on the meaning of another element in a sentence; for example, *very* increases the strength of the meaning of the following word in *The book was very interesting*. The term is also sometimes used to refer to words which intensify 'downwards', reducing the meaning of the associated element; for example, *hardly* decreases the force of the following word in the *The food was hardly sufficient*.

La définition de D. Crystal doit nous interpeler en ce qu'elle est l'une des rares à envisager une intensification que nous appellerons « minorante ».

R. Quirk *et al.* [1973 : 214-220], incluent eux aussi l'intensification minorante à leur définition de l'intensification, dans un chapitre consacré aux adverbes intensifieurs pour lesquels ils distinguent trois grandes catégories :

Les *emphasizers* : *definitely*

Les *amplifiers* qui se divisent eux-mêmes en *maximizers* (*completely*) et en *boosters* (*very much*)

Les *downtoners* qui comptent quatre sous-catégories : les *compromisers* (*kind of*), les *diminishers* (*partly*), les *minimizers* (*hardly*) et les *approximators* (*almost*).

Notons qu'ici, le terme « *intensifiers* » est à envisager comme un hyperonyme regroupant les trois types d'adverbes intensifieurs qu'ils délimitent, y compris les « *downtoners* » qui expriment le degré minorant.

Afin de mieux délimiter les notions de « degré » et d'« intensification »⁵, intéressons-nous aux notions connexes d'« extrême » et d'« exagération ».

⁵ Précisons que nous opérerons une distinction entre les intensifieurs qui renvoient à une sous-catégorie de la partie du discours que représentent les adverbes, et qui ne sont qu'un procédé d'intensification parmi d'autres, et la notion d'« intensification » elle-même qui ne saurait recouvrir uniquement la catégorie des intensifieurs, et qui peut s'exprimer à l'aide de divers procédés, les intensifieurs n'en étant qu'un exemple parmi d'autres.

L'expression de l'extrême et de l'exagération : le propre de l'intensification ?

Nous avons vu que l'intensification peut s'apparenter à l'expression de l'extrême. Selon D. Bolinger [1972 : 20], l'intensification serait le procédé linguistique permettant d'exprimer la notion d'« exagération », puisqu'il écrit « [i]ntensification is the linguistic expression of exaggeration ». Notons la différence entre la notion d'« exagération » et la notion d'« extrême ». L'exagération consiste selon *Le Trésor de la langue française* [2013] en :

[l']action, [le] fait de présenter une chose en lui donnant plus d'importance ou des proportions plus grandes qu'elle n'en a réellement.

Il y a donc une distorsion dans la présentation des faits par rapport à la situation extralinguistique. La notion d'« extrême », quant à elle, est définie ainsi :

Qui est tout au bout, qui est au plus haut degré. Par extension, qui excède la mesure ordinaire.

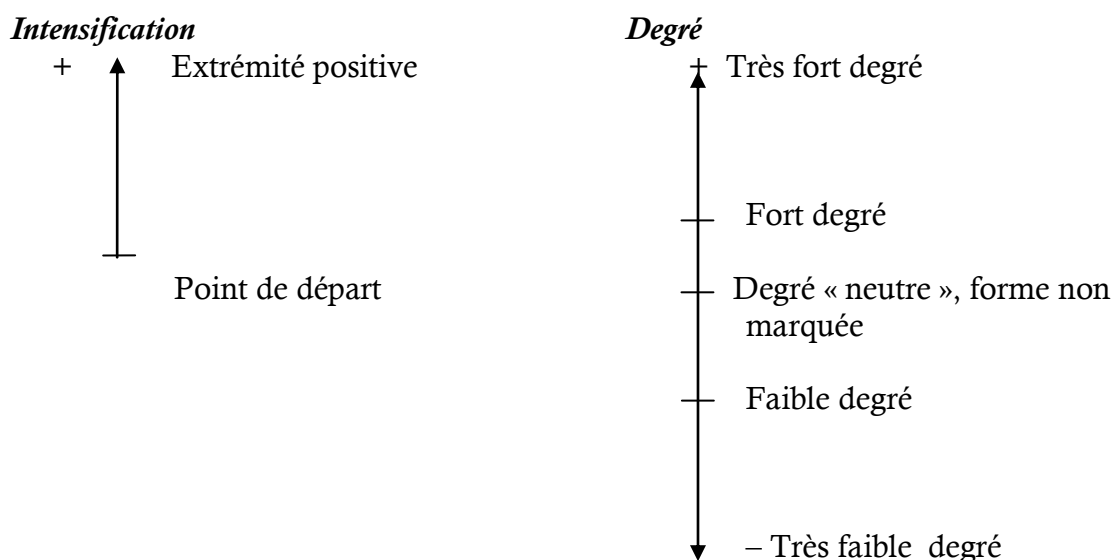
Contrairement à l'exagération, elle n'implique pas nécessairement de décalage entre les propos intensifiés de l'énonciateur et la situation réelle, bien que l'on puisse retrouver la notion d'« exagération » dans certains emplois. Par exemple, si l'on parle de « chaleur extrême » pour renvoyer à une température de 45°C, il n'y aura pas exagération, car cette température sort de la « norme », de la mesure ordinaire. En revanche, il y aura exagération si l'on utilise cette même expression pour une température de 32°C, qui est certes une température élevée, mais nullement extrême. En d'autres termes, le seul moyen que l'on ait de savoir si l'adjectif « extrême » correspond à la situation réelle et de ce fait n'est pas exagéré ou si au contraire il est employé dans le but d'exagérer les propos de l'énonciateur, réside dans la connaissance du contexte et de la situation extralinguistique.

Plusieurs questions se posent alors : le processus d'intensification est-il toujours une expression de l'« extrême » ou de l'« exagération » ? N'y a-t-il pas différents degrés d'intensification ? Est-ce le propre de l'intensification de permettre l'expression de l'« extrême » ? N'est-ce pas également le cas de l'expression du « degré » ? Nous pensons notamment aux superlatifs, aisément glosables par « le plus fort ou le plus faible degré de l'élément mis à la forme superlative ». En ce sens, « degré » et « intensification » renverraient-ils à la même réalité ?

Si nous revenons à la fonction première du degré et de l'intensification que nous avons définie précédemment, il semblerait que le phénomène subjectif d'« exagération » soit plus fréquent lors de l'expression de l'« intensification » car celle-ci a vocation à attirer l'attention de l'auditoire. L'expression de l'« extrême », plus objective que celle de l'« exagération », serait, elle, plus fréquente dans les cas de l'expression du « degré » qui indique le positionnement d'un élément sur une échelle par rapport à un étalon. C'est ce que confirme F. Lambert [2004] en envisageant l'échelle des degrés comme une échelle quantitative et objective par opposition à l'échelle de l'intensité qui serait une échelle qualitative et subjective.

Il semblerait également que la définition du « degré » intègre une dimension qui est absente des définitions de l'intensification, à savoir la notion d'« intensité relative », et par là même, l'idée d'« échelon », de « gradation » propre à la notion de « degré ». Ainsi, pourrions-nous schématiser les notions de « degré » et d'« intensification » de la manière

suivante, si nous ne tenons compte que des définitions proposées par les dictionnaires généralistes, en laissant de côté les procédés linguistiques que recouvre la notion d'« intensification » dans la littérature :



L'expression du degré serait donc faite de nuances. Cela impliquerait-il, si l'on prend comme référence les définitions des dictionnaires que nous avons consultés, que le phénomène d'intensification ne peut s'exprimer de manière nuancée ? En effet, il n'est jamais dit explicitement que l'intensification d'un élément peut se faire graduellement. La différence entre « degré » et « intensification » se situe-t-elle réellement à ce niveau ou, au contraire, se situe-t-elle dans les différentes réalités et acceptions linguistiques que recouvrent respectivement l'expression du « degré » et l'expression de l'« intensification » ? Si les dictionnaires ne mentionnent pas explicitement cette notion de « nuance », cela ne signifie pas pour autant qu'elle n'est pas sous-entendue.

Forme marquée vs. Forme non marquée

Pour mieux circonscrire ce qui oppose et ce qui relie les notions de « degré » et d'« intensification », il semble important de signaler que la production de tout énoncé portant une marque de degré ou d'intensification prend toujours comme point de référence une situation qui correspond à une « norme ». En d'autres termes, l'on prend toujours comme point de repère une situation neutre qui serait l'absence de toute forme d'intensification ou de degré. Ainsi pourrions-nous envisager cette « norme » comme le degré zéro, le point de départ de tout travail supplémentaire de la part de l'énonciateur qui souhaiterait doter son énoncé d'une marque d'intensification ou de degré. En effet, on ne peut avoir recours à des marqueurs d'intensification ou de degré que si l'on dispose d'une situation neutre, explicite ou implicite, qui servira de point de repère, c'est-à-dire d'étalon. En ce sens, le degré zéro de l'intensification correspondrait à une forme non marquée de l'énoncé. A l'inverse, toute marque de degré supérieur ou inférieur au degré zéro, ainsi que toute marque d'intensification sera envisagée comme une forme marquée, non neutre, qui sort de la « norme » et donc comme le signe d'un travail supplémentaire de l'énonciateur. Cela est à relier à la notion d'« effort » fréquemment présente dans les définitions de l'intensification. En effet, il semblerait que l'expression de l'« intensification », tout comme l'expression du « degré » représentent un effort cognitif supplémentaire de la part de l'énonciateur qui produit un énoncé doté d'une marque

d'intensification, mais également de la part du co-énonciateur. Celui-ci reçoit le message et doit le décoder en tenant compte de la « valeur ajoutée » qu'apportent les marqueurs de degré et d'intensification. Selon sa connaissance du contexte, il pourra déterminer s'il s'agit d'un énoncé exagéré ou fidèle à la réalité extralinguistique qui est décrite.

Degré et intensification : acceptions et distinctions dans la littérature

Ces premières remarques se fondent exclusivement sur les définitions proposées dans les dictionnaires, qu'ils soient généralistes ou de linguistique. Mais ces définitions sont-elles celles retenues dans la littérature lorsqu'on les applique aux réalités linguistiques de l'expression du « degré » ou de l'« intensification » ?

Si certains linguistes tels que D. Biber *et al.* [2007 : 209] envisagent les procédés d'intensification comme des stratégies qui permettent uniquement **d'augmenter** l'intensité sémantique de l'élément modifié, ils sont loin de faire partie de la majorité des linguistes à adopter cette position. S'ils écrivent que les « intensives, amplifiers or intensifiers increase intensity », nombreux sont les linguistes à avoir une vision plus large du phénomène. Comme l'explique H. Wittouck [2011 : 11], il n'est pas chose aisée de distinguer ce que recouvrent les différents éléments de terminologie, ni de déterminer si les intensifieurs relèvent davantage de l'expression du « degré » ou de l'« intensification » :

[e]specially because of the different possible angles of looking at intensifying adverbs, there is some overlap regarding this terminology.

Avant de parvenir à établir ce que recouvrent les notions de « degré » et d'« intensification » dans la littérature, il semble nécessaire de revenir sur le choix même des termes « intensification » et « intensifieurs » pour renvoyer à des phénomènes linguistiques qu'il semblerait parfois plus approprié d'aborder en termes de degré. En effet, une telle dénomination semble paradoxale en ce qu'elle permet non seulement l'expression du (plus) fort degré, mais également du (plus) faible degré, alors que les définitions mentionnées plus haut ne tiennent généralement pas compte de ce deuxième cas de figure. Considérons l'exemple suivant :

(3) **Marshall** : It's the *least* painful way you can do it. *HIMYM* S1E04

Notons qu'en (3), *least* indique le degré de douleur le plus faible. Doit-on dans ce cas toujours parler d'intensification ? Les ouvrages de référence, en classant ce type d'exemple parmi les procédés d'intensification, laissent penser que tel est bien le cas. Cependant, d'autres auteurs les classent dans la sous-catégorie des intensifieurs qu'ils nomment les « *downtoners* » (littéralement les « adoucisseurs » ou « atténueurs »). Notons qu'A. Huebler [1983 : 68] choisit d'utiliser le terme de « *detensifiers* » pour évoquer les *downtoners*, mais cette terminologie n'a pas été reprise dans la littérature. On remarque donc ici un paradoxe à utiliser le terme « intensification » lors de l'expression du degré minorant. Il faut alors l'envisager comme un terme hyperonymique revoyant à des réalités allant du plus faible degré au plus fort degré.

Nous conserverons donc la terminologie existante, en précisant toutefois pour ce type d'exemple qu'il s'agit d'intensification « minorante » que nous opposerons aux cas plus « traditionnels », d'intensification dite « majorante ». Pour ce type d'exemples, le terme

« degré » semble tout aussi approprié car c'est bel et bien le (plus) faible degré ou le (plus) fort degré qui est exprimé. Les deux notions semblent alors se recouper.

Si les deux notions à l'étude possèdent certains points communs, comme le fait d'être utilisées dans des énoncés marqués, ou encore la possibilité pour chacune de ces deux notions de s'exprimer de manière nuancée, un certain nombre de différences les opposent. En nous fondant sur les définitions données précédemment, nous dégagons plusieurs critères qui permettent de distinguer ces deux notions.

La notion de « degré » se caractérise par :

- L'**augmentation** ou la **diminution** relative ou absolue;
- la notion d'« échelons », de « gradations » qui s'étalent de part et d'autre du point de repère qu'est le degré zéro ;
- le critère d'**objectivité** qui le distingue de l'intensification, perçue comme plus subjective ; le degré étant plus facilement quantifiable objectivement que l'intensification qui repose plus facilement sur une appréciation subjective de la part de l'énonciateur.
- la notion de « **quantité** », à savoir l'expression d'une mesure plus ou moins élevée des propriétés caractéristiques de l'élément modifié, le degré étant défini comme une quantité de qualité par rapport à un étalon, par opposition à l'intensification qui ne serait que qualitative. A ce titre, dans des énoncés tels que « *Tom's nicer than his brother* », on implique que premier référent (*Tom*) possède davantage de propriétés caractéristiques permettant de le qualifier de « *nice* » que son frère.

Quant à l'intensification, si nous nous référons aux définitions que nous avons citées plus haut, plusieurs critères définitoires se dégagent également :

- L'**augmentation** seule, sans prise en compte de la diminution, qui implique que l'on s'achemine vers un plus haut degré de l'élément modifié ;
- la **subjectivité** qui paraît jouer un rôle plus prégnant dans l'expression de l'« intensification », vecteur privilégié de l'exagération, par opposition à l'expression du « degré » qui serait plus objective ;
- la **qualité** serait un autre critère définitoire de l'intensification, celle-ci n'impliquant pas l'expression de la « quantité », contrairement au degré ; La qualité est à envisager comme les propriétés caractéristiques contenues dans un lexème, sans mention d'une quelconque mesure de quantité.
- enfin, dans son fonctionnement même, l'intensification se distingue du degré en ce qu'elle permet d'**attirer l'attention**. Elle ne change donc pas la valeur de vériconditionnalité de l'énoncé intensifié.

Cette analyse critériée tend à montrer que l'intensification au sens premier du terme, ne correspondrait qu'à l'expression du (plus) haut degré, malgré des emplois contradictoires du substantif, tandis que la notion de « degré » recouvrirait une gamme plus large de gradations allant de l'extrêmement fort à l'extrêmement faible. Par ailleurs, il semblerait que l'intensification exprime toujours une notion de « degré » au sens large dans la mesure où ce phénomène renvoie, selon la définition traditionnelle, à un degré supérieur de l'élément qui est intensifié, qui peut être extrême ou non. A l'inverse, il ne semble pas que la notion de « degré » implique systématiquement l'intensification ou l'intensité, toujours selon les définitions que nous avons rappelées, notamment lorsqu'il s'agit de l'expression d'un degré minorant.

L'une des difficultés principales à distinguer « degré » et « intensification » tient au fait que l'acception linguistique du terme « intensification » semble faire fi des définitions

traditionnelles et s'apparenterait, selon certains linguistes, parfois à la définition du nom « degré », d'où les emplois parfois interchangeables de ces deux notions. Le même flottement existe lorsqu'il s'agit de classer les adverbes intensifieurs parmi les marqueurs de degré ou d'intensification. Tentons de déterminer duquel de ces deux phénomènes ils se rapprochent le plus.

Les adverbes intensifieurs : marqueurs de degré ou d'intensification ?

D. Bolinger [1972 : 17] préfère le nom de « *degree words* » à ce que nous appelons « intensifieurs ». La distinction entre degré et intensification n'est cependant pas claire puisqu'il les considère comme des procédés d'intensification, à l'instar de nombreux autres linguistes :

To begin with, however, we are concerned only with the grammatical processes of intensification.

Qu'en est-il alors du statut des adverbes intensifieurs ? Considérons les exemples suivants :

- (4) **Ted**: I'm going to kill him.
Barney: I can't say I blame you.
Ted: No, I mean I'm *seriously* going to kill him *HIMYM* S2E03
- (5) **Ted** : Okay, yeah. I'm calm... I'm *totally* calm. *HIMYM* S1E03
- (6) **Ted** : You know, it's *very* rude to wear a hat indoors. I'm just saying. *HIMYM* S1E21
- (7) **Marshall** : Really? I always thought Shockey's coffee tasted *kinda* rusty. *HIMYM* S1E08
- (8) **Ted** : Head down, eyes looking up, hands in pockets, shoulders up, head *slightly* tilted, conveying shy vulnerability. *HIMYM* S2E07

En (4) et (5), les procédés utilisés renvoient à une réalité extrêmement positive ou négative. En ce sens, ils fonctionnent comme des indicateurs de très haute ou de très faible qualité, la notion de quantité étant absente ici. Nous remarquons par ailleurs que l'exemple (4) est d'autant plus extrême, qu'il consiste en une exagération de la part de l'énonciateur, et de fait, constituerait davantage un marqueur d'intensification que de degré, à moins que l'on ne considère que le décalage entre la réalité et la situation qui est décrite ne soit un moyen de porter la situation extralinguistique à un degré plus élevé qu'il ne l'est réellement, en faisant donc une exagération. En ce qui concerne l'exemple (6), l'adverbe *very* semble renvoyer à un degré relativement fort de « *rudeness* », sans pour autant en atteindre le plus haut degré. En effet, une distinction d'intensité s'opère entre « *very rude* » et « *totally rude* » ou « *extremely rude* » qui véhiculeraient un sens plus fort. Il en va de même pour les exemples (7) et (8) qui dénotent non plus un fort degré, mais un degré approximatif de « rouillé » en (7) grâce à *kinda* qui modifie l'adjectif *rusty* et un faible degré d'inclinaison en (8) via l'adverbe *slightly* qui modifie *tilted*. Malgré l'idée de degré véhiculée, le procédé employé en (7) relève selon R. Quirk *et al.* [1973], ainsi que selon de nombreux autres linguistes, de ce que nous avons appelé les intensifieurs, et plus particulièrement des « *compromisers* », et par là même de l'expression de l'« intensification » selon leur classification. Il en va de même pour *slightly* qui appartient à la sous-classe des « *downtoners* » et plus particulièrement des « *minimizers* » au sein de la catégorie plus vaste des adverbes intensifieurs. Nous serions dans ce cas davantage tentée de parler d'expression du « degré » que d'« intensification » dans la mesure où l'exemple

(8) exprime un degré minorant. Pourtant, comme nous l'avons montré, selon R. Quirk *et al.* [1985 : 589], nous sommes bel et bien en présence d'un « intensifieur » puisqu'ils définissent ainsi cette sous-classe d'adverbes :

Intensifiers bring the quality that is expressed by the adjective to a degree somewhere between the two far ends of a degree scale.

Notons qu'ici, de nouveau, la distinction entre « degré » et « intensification » n'est pas clairement établie.

Si nous appliquons les critères définis plus haut aux exemples (4) et (5), ils semblent davantage correspondre aux critères de l'intensification (attirer l'attention, expression de la « qualité », subjectivité, augmentation, effort de décodage de l'exagération en (4)). Ces mêmes critères appliqués aux exemples (6) à (8) laissent penser que les intensifieurs employés relèvent à la fois du degré (augmentation ou diminution relative, gradation) et de l'intensification (subjectivité, expression de la « qualité »). Certains intensifieurs auraient alors un fonctionnement hybride, entre les marqueurs de degré et d'intensification, ce qui expliquerait le flou terminologique auquel nous sommes parfois confrontés.

D'autres critères seraient alors nécessaires pour distinguer « degré » et « intensification ». Observons les exemples suivants :

(9) **Barney**: Oh, it's not a joke. It's my one-man show premiering tomorrow night. And even though it's terrible and *excruciatingly* long, I expect you all to be there since we're such good friends. *HIMYM* S2E16

(10) **Marshall**: I'm sorry, Lily. I'm *so* sorry. *HIMYM* S1E01

Dans les exemples ci-dessus, nous constatons que l'on pourrait aisément se dispenser des marqueurs d'intensification. En effet, ces énoncés pourraient être reformulés ainsi sans changement fondamental du sens de l'énoncé :

(8') **Barney**: Oh, it's not a joke. It's my one-man show premiering tomorrow night. And even though it's terrible and long, I expect you all to be there since we're such good friends.

(9') **Marshall**: I'm sorry, Lily. I'm sorry.

Notons qu'en (10), le deuxième segment de l'énoncé n'est autre qu'une répétition du premier avec l'ajout de l'intensifieur *so* pour insister sur la qualité contenue dans l'adjectif *sorry* ; la répétition seule étant perçue comme insuffisante pour véhiculer à quel point Marshall est désolé. Les procédés d'intensification ne changent alors pas la valeur de vériconditionnalité de l'énoncé intensifié.

A l'inverse, si l'on tente une manipulation identique avec un comparatif, marqueur privilégié du degré, nous remarquons que le sens de l'énoncé se trouve modifié en (11') et en (12'), ou donne lieu à un énoncé agrammatical en (13) :

(11) **Shannon**: Greg's *older*. He's successful. He buys me all this cool stuff.
HIMYM S1E15

(10') **Shannon**: Greg's *old*. He's successful. He buys me all this cool stuff.

- (12) **Mrs. Ericksen:** Oh, are you kidding? I was *younger than you* when I had Marcus. Beautiful 15 pound boy. Not much *bigger than this turkey* right here. *HIMYM* S1E09
- (11') **Mrs. Ericksen:** Oh, are you kidding? I was *young* when I had Marcus. Beautiful 15 pound boy.
- (13) *Not much *big than this turkey* right here.

Contrairement aux exemples précédents, ces comparatifs renvoient à une quantité de qualité et ne sont pas purement qualitatifs comme le sont les marqueurs d'intensification.

Enfin, une autre différence majeure semble opposer la notion de « degré » à celle d'« intensification ». Elle concerne le référent qui est modifié dans l'énoncé. Dans les exemples (11) et (12), il y a comparaison explicite ou implicite entre deux référents (Marcus et *turkey* en (12)), l'un des deux servant d'étalon, de point de repère et permettant l'expression du « degré » indiqué par le comparatif. La notion d'« intensification », quant à elle, semble n'impliquer qu'un seul référent comme le montrent les exemples (4) à (8).

A la lumière de ces éléments, les adverbes intensifieurs exprimant une (très) forte intensité semblent relever de l'intensification. Il en ressort toutefois que certains emplois peuvent participer des deux phénomènes et relèvent donc d'un fonctionnement hybride. Par exemple, certains types d'intensifieurs tels que les *compromisers*, les *minimizers* et les *downtoners*, bien qu'ils possèdent certains critères de l'intensification, ne répondent pas à la définition première de l'intensification puisqu'ils expriment un (très) faible de degré de l'élément modifié.

Conclusion

La distinction entre « degré » et « intensification » s'avère parfois problématique et une zone de flou persiste bel et bien. Il semblerait que cela provienne surtout de l'emploi parfois inapproprié du terme « intensification » pour référer à des phénomènes linguistiques qui seraient plus proches de l'expression du « degré », et notamment celle du faible degré, si l'on prend comme point de référence les définitions traditionnelles.

Selon les acceptions relevées dans la littérature, l'expression de l'« intensification » semble toujours inclure l'idée de « degré » au sens large du terme, bien qu'elle soit la plupart du temps implicite. La notion de « degré », au contraire, n'implique pas nécessairement l'intensification au sens propre, notamment pour l'expression du faible degré même si de nombreux linguistes considèrent paradoxalement ce type d'expression du « degré » comme un processus d'intensification. En ce sens, si l'on se fie aux acceptions adoptées dans la littérature, il faudrait envisager le terme de « degré » comme un hyperonyme de l'intensification au sens premier du terme, cette dernière n'étant qu'un moyen possible de véhiculer l'expression du « degré ».

Si nous n'avons pas la prétention de révolutionner la terminologie linguistique, il nous semble toutefois nécessaire de faire la distinction entre ces deux notions qui se distinguent selon plusieurs critères. Les marqueurs d'intensification paraissent plus subjectifs, peuvent être omis sans grande modification sémantique de l'énoncé, ne concernent qu'un seul référent, servent généralement à attirer l'attention et sont purement

qualitatifs. A l'inverse, les marqueurs du degré paraissent plus objectifs, expriment la quantité d'une qualité, impliquent la mise en relation de deux référents et ne peuvent être omis sans répercussions sémantiques sur l'énoncé. L'étude que nous avons menée sur les adverbes intensifieurs ou les adverbes de degré a montré que certains adverbes comme les *boosters* ou les *maximizers* relèvent davantage de l'expression de l'« intensification ». D'autres, comme les *minimizers* ou les *diminishers* font montre d'un fonctionnement hybride entre l'expression du « degré » et de l'« intensification ».

Bibliographie

Corpus

How I Met Your Mother. Saisons 1 et 2 (2005-2006).

Ouvrages de référence et dictionnaires

CRYSTAL, David. *An Encyclopedic Dictionary of Language and Languages*. Oxford : Blackwell, 1994.

Dictionnaire de l'Académie Française, 8^{ème} édition [1932].

DUBOIS, Jean, et al. *Dictionnaire de linguistique*. Nancy : Larousse, 1973.

Les Dictionnaires Garnier [2013].

Le Gaffiot, 1934.

Merriam-Webster. 2013.

MOUNIN, Georges. *Dictionnaire de la linguistique*. Sous la dir. de Georges Mounin, Paris : Quadrigue/PUF, 1974 (2006).

Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Nouv. éd. du *Petit Robert* de Paul Robert, texte rem. et ampl. sous la dir. de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert / VUEF, 2010.

QUIRK et al. *A Comprehensive Grammar of Contemporary English*. New York : Hartcourt Brace Jovanovich, 1973.

Trésor de la langue française. 2010.

Ouvrages thématiques

BENZINGER, Edith. *Intensifiers in Current English*. University of Florida, 1971.

BIBER, Douglas, et al. *Longman Student Grammar of Spoken and Written English*. Harlow: Pearson Education, 2007.

BOLINGER, Dwight. *Degree Words*. Mouton : The Hague, 1972.

HUEBLER, Axel. *Understatements and Hedges in English*. Amsterdam: John Benjamins, 1983.

MERILLOU, Catherine. *Intensité, comparaison, degré*. *Travaux du Cerlico* 17/18, 2005.

STOFFEL, Cornelis. *Intensives and Downtoners*. Heidelberg: Carl Winter, 1901.

Articles

LAMBERT, F., « Une idée très très intéressante : l'hyperrelatif, entre degré et intensité ». *Travaux linguistiques du Cerlco* 17, 2004 : 117-131.

PARADIS, Carita. "It's well weird. Degree modifiers revisited: The nineties". In John Kirk (ed.) *Corpora Galore: Analyses and techniques in describing English*, Amsterdam & Atlanta : Rodopi, 2000 : p.147-160.

PARADIS, Carita. "Degree modifiers of adjectives in spoken British English." *Lund Studies in English* 92, Lund: Lund University Press, 1997.

PARTINGTON, Alan. "Corpus evidence of language change: The case of intensifiers". In M. Baker & G. Francis (Eds.), *Text and Technology: in Honour of John Sinclair*, Amsterdam: John Benjamins, 1993 : p.177-192.

WITTOUCK, Hermien. "A corpus-based study on the rise and grammaticalisation of intensifiers in British and American English". Universiteit Gent, 2011.